

Pétition de soutien aux Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur

Nous, signataires de cette pétition, demandons aux autorités ecclésiastiques compétentes de reconsidérer objectivement la situation des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur (*) afin de leur permettre de vivre leur spiritualité Eucharistique et Mariale, conformément au charisme reçu de leur Fondatrice Mère Marie de la Croix.

(*) *Institut religieux de vie consacrée des Petites Sœurs de MARIE, Mère du Rédempteur, Institut de droit diocésain érigé par décret le 14 septembre 1989 de Monseigneur Louis-Marie Billé, Evêque de Laval.
Siège : 14 rue Pierre Boisramé 53390 St Aignan sur Roë*

Nous demandons :

- La suspension immédiate du décret du 21 septembre 2017, en raison des graves préjudices financiers et moraux encourus par l'Institut**
- La restitution du gouvernement central de l'Institut**
- Le retrait pur et simple des trois commissaires imposés aux Communautés de la Congrégation.**

Coordonnées du signataire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fait à,

le